

LE TAMBOR



de Ville

Le Pont de Beauvoisin Savoie

Journal d'informations municipales - N° 69 - janvier 2022

Édito

Chères Pontoises et Pontois,

L'année 2021 a encore été marquée par la pandémie et son lot de restrictions ; néanmoins nous avons pu renouer avec quelques manifestations estivales avec le festival

«ArchiNature», les spectacles proposés par «Les Petits Détournements», ou «Les Nuits d'été» et bien sûr le 14 Juillet et son feu d'artifice.

La fin d'année fut rythmée par le salon des artistes locaux, la fête «Ponts et lumières» du 11 décembre avec la collaboration des commerçants et de la municipalité de pont 38, et l'installation d'une patinoire qui a été un franc succès enregistrant plus de 2200 entrées sur la rue de la Bouverie.

Votre conseil municipal est en plein travail et continue les nombreux travaux en cours qui peuvent vous poser quelques désagréments mais cela fait partie des contraintes pour l'avancement des projets.

Le dossier « Petite ville de demain » a pris un nouvel essor avec l'arrivée de notre cheffe de projet qui est accompagnée dans son travail par deux élus des communautés de communes (Val Guiers et Vals du dauphiné), deux élus des communes de Pont 73 et Pont 38 et les techniciens compétents.

Notre zone d'activité de la Baronnie est toujours autant attrayante. Depuis 2014, c'est la Communauté de Communes Val Guiers qui en a la compétence et perçoit ses recettes. La Commune ne reçoit qu'un montant forfaitaire bloqué depuis l'année 2013.

En ce début d'année, je tiens à remercier l'ensemble des forces de notre ville : les gendarmes, les sapeurs-pompiers, les associations, les commerçants, les artisans, les professions libérales, les enseignants ainsi que le personnel communal. Je n'oublie pas notre conseil municipal.

Pour finir je vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2022.

Ces vœux que j'aurais voulu exprimer dans le cadre de la cérémonie habituelle, seront repris lors d'une réunion publique d'information dès que le contexte le permettra.

Bien à vous

Christian BERTHOLIER
Votre maire



SOMMAIRE

Budget - Panneau pocket p 3

École- CMJ p 4 à 6

Vie Associative p 7

Travaux p 8 à 11

Réunion publique p 12 à 14

PTU- Elections régionales & départementales p 14

Pompiers p 15

Pont & son histoire p 16 & 17

Animations / Culture p 18 & 19

Sécurité p 20

MAIRIE

21, rue de l'Hôtel de Ville
73330 Le Pont de Beauvoisin

04 76 37 04 62

maire.pont73@wanadoo.fr
lepontdebeauvoisin.fr

Heures d'ouverture Secrétariat

Lundi de 8h à 12h et de 14h à 17h30
Du mardi au vendredi de 14h à 17h30

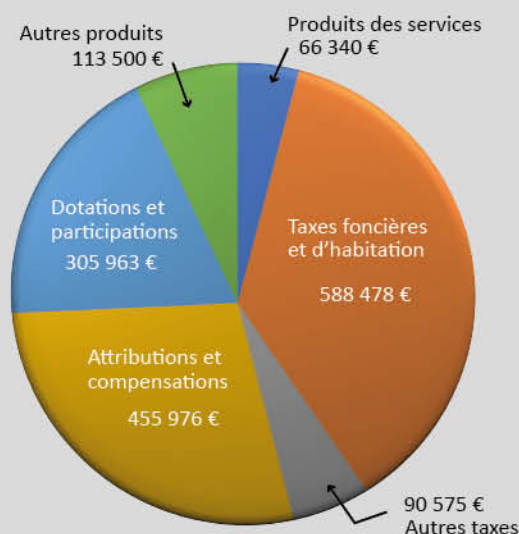
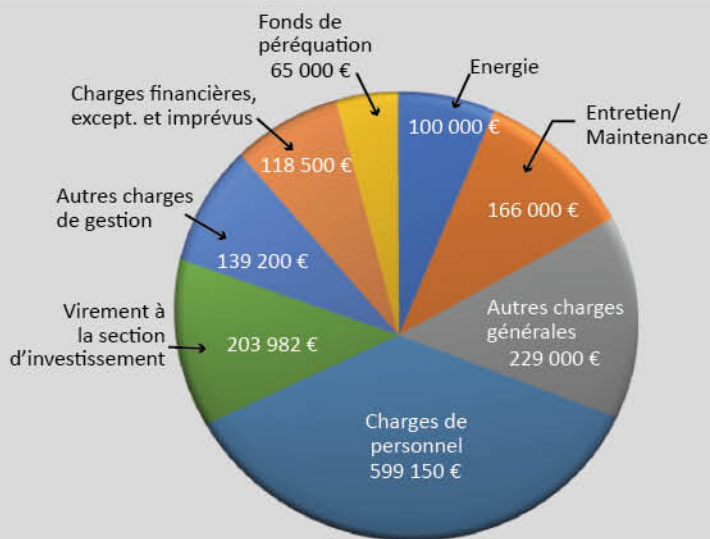
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

Le budget est toujours établi avec prudence en estimant les recettes au plus faible et les dépenses au plus large.

Vie Municipale

DÉPENSES = 1 620 832 €

RECETTES = 1 620 832 €



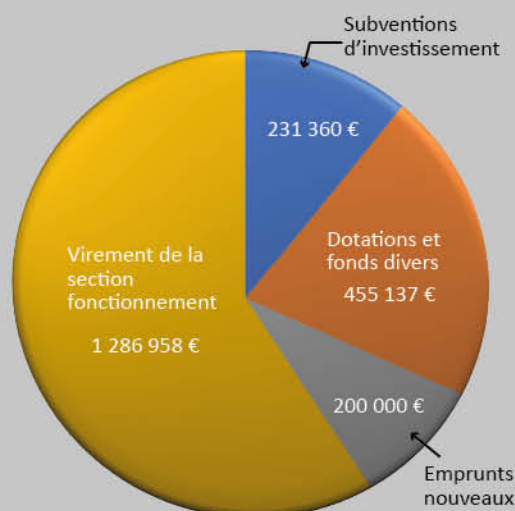
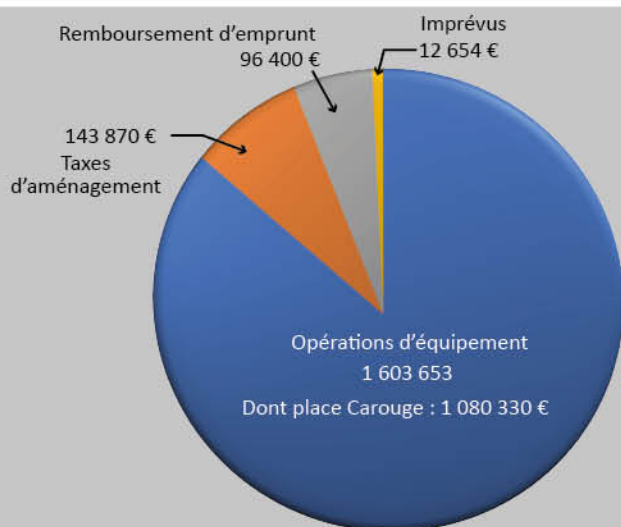
BUDGET D'INVESTISSEMENTS 2021

Le budget d'investissement prévoit d'utiliser une partie de la trésorerie mais jamais la totalité

Au moment du vote du budget les subventions ne sont pas toutes connues : l'emprunt n'est pas nécessairement réalisé.

DÉPENSES = 1 856 577 €

RECETTES = 2 173 455 €



COMMUNICATION PANNEAU POCKET

Pour communiquer plus facilement avec les habitants, la commune s'est dotée de PanneauPocket. Cette application permet d'envoyer des informations et des alertes de façon simple et efficace, de types alertes météo, coupures électriques, dangers, etc... ayant un impact sur la vie quotidienne.

Accessible à tous en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni de fournir des données personnelles.

Téléchargez «PanneauPocket» dans votre application PlayStore, AppStore ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette. Recherchez votre commune et cliquez sur le cœur à côté du nom. Vous recevrez les notifications dès la publication d'une information par la Commune.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
**TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION**

Restez
**INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTE**





Vie Municipale

ÉCOLE DES ALLOBROGES

La prérentrée des enseignants s'est déroulée le mercredi 1^{er} septembre 2021 avec l'espoir d'une situation sanitaire plus paisible.

Pour la deuxième année consécutive un petit déjeuner a été offert par la mairie, afin de partager un moment de convivialité entre nos maîtresses, nos agents, les agents du péricolaire, élus et la commission scolaire.

L'école des Allobroges de Pont De Beauvoisin Savoie compte 125 élèves pour l'année 2021/2022.

Nous avons subi une fermeture de classe (comme plusieurs communes de l'Avant-Pays-Savoyard qui connaissent le contrecoup d'une moindre installation de jeunes ménages). Cela a entraîné le

départ d'une maîtresse.

Nos enseignantes ont dû revoir leur programme pour s'adapter au double niveau.

Nous comptons aujourd'hui 5 classes :

2 en maternelles pour 3 niveaux

3 en primaire pour 5 niveaux.

Avec un nombre moyen de 22 élèves par classe sauf pour la classe de Mme PELLISSIER qui compte 30 élèves : 16 CM2 et 14 CM1



Remise de calculettes aux CM2 pour leur rentrée en 6^{ème}



Des cages de foot offertes pour l'école

L'ÉQUIPE :

PS/MS

Mélanie BATSALLE

MS/GS

Sophie BOUR

CP/CE1

Sarah DELATTRE

CE1/CE2

Laure FLOQUET

CM1/CM2

Marie-Pierre PELLISSIER

Déchargée le vendredi

Maîtresse «E»

Céline FERRAND

du réseau d'aides

Psychologue scolaire

Sophie RIPKA

Direction

Marie-Pierre PELLISSIER

ASTEM PS/MS

Norah BENSEDDICK - GODONIER

ASTEM MS/GS

Françoise GERBERON



Vie Municipale



Depuis quelques semaines, les enfants ont pu quitter leur masque, dans un premier temps à l'extérieur et complètement aujourd'hui. Nous avons le plaisir de redécouvrir leur beau sourire.

Nous gardons cependant un protocole sanitaire strict pour la distanciation, les lavages de mains et les désinfections. Les enfants continuent de jouer uniquement par classe et les récréations sont toujours décalées.

Malheureusement cette situation s'est rapidement retournée en fin d'année, et la gestion des cas contacts, des enfants et adultes contaminés ont conduit à des perturbations

importantes tant pour les enfants, les enseignants que pour les parents, ainsi que le retour des masques.

La commission scolaire est présente régulièrement sur notre école et cherche à répondre efficacement et rapidement aux problèmes que ce contexte induit inéluctablement.

Il convient d'ailleurs de remercier l'ensemble de l'équipe (enseignants, agents, techniciens et élus) pour leur investissement.

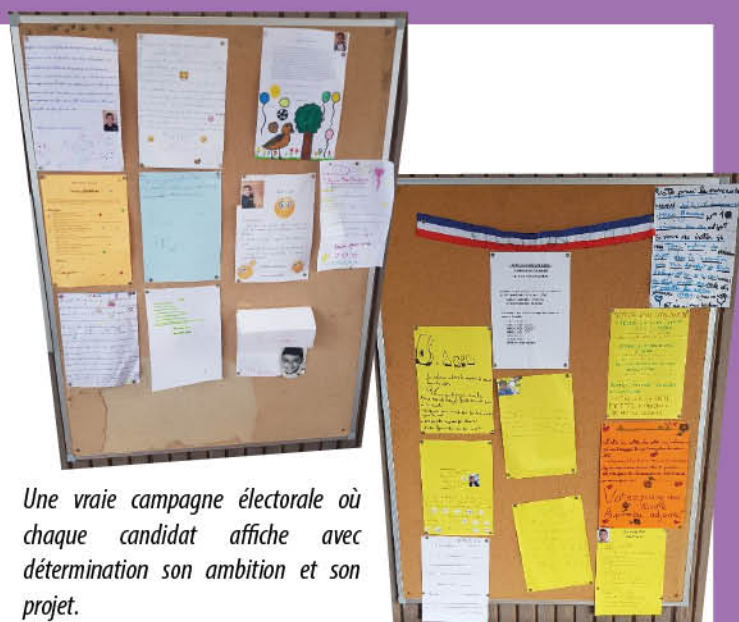


LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

La constitution et l'élection d'un conseil municipal jeunes faisait partie des engagements de l'équipe municipale élue.

Notre adjointe aux affaires scolaires, Céline YACONO, s'y est attelé dès la rentrée scolaire 2020 et cette année nous avons renouvelé les mandats pour marquer malgré le contexte la continuité de cet engagement.

L'objectif consiste à montrer au travers d'un processus (campagnes, élection, réunions de travail, participation au conseil municipal) la portée de l'engagement citoyen et d'inciter ainsi dès le plus jeune âge à une meilleure compréhension des institutions qui organisent notre vie quotidienne.



Une vraie campagne électorale où chaque candidat affiche avec détermination son ambition et son projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Vote des CP/CE1



Vote des CE1/CE2



Vote des CM1/CM2

Toutes les classes élémentaires sont concernées et mettent un point d'honneur à voter.

Le dépouillement est organisé dans les règles, et l'équipe municipale assure le sérieux et la régularité des opérations.



Le résultat vaut pour une année mais donne lieu à une reconnaissance officielle.





Ponts Tennis est un club dynamique où chacun trouve son compte : des partenaires motivés pour jouer, des pros compétents et passionnés pour vous faire progresser, une école de tennis pour découvrir la pratique tout en s'amusant et pourquoi pas créer des vocations, de nombreuses animations pour se retrouver dans la convivialité et bien sûr des compétitions toute l'année pour les plus motivés.

Quel que soit votre âge, votre niveau, vos disponibilités ou vos objectifs vous devriez trouver ce que vous cherchez !

Et Tout spécialement depuis que Ponts Tennis dispose de 2 courts rénovés et d'un club house tout neuf.

Suivez Ponts Tennis sur <https://www.ponts-tennis.com/>



Une Pontoise Championne de France

Méline CARPENTIER a le profil de la jeune fille "bien dans ses baskets". Et pour cause, à l'âge de 15 ans elle vient de remporter avec son club le titre de Championne de France du 4 avec barreur en aviron.

L'aviron, c'est cette discipline sportive qui requiert des muscles d'acier, une condition physique parfaite, un mental de combattant et un sens du collectif indiscutable : la France longtemps absente des podiums fait partie aujourd'hui des meilleures nations . Dans cet univers très compétitif le club d'Aiguebelette représente la fierté de notre région et dans ce club Méline s'entraîne depuis maintenant 4 ans.

Et quand on parle d'entraînement, il faut avoir du courage à 15 ans, lycéenne à PRAVAZ, pour

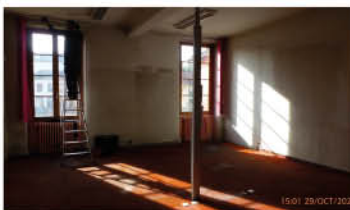
enchainer après les cours près de 15 heures d'entraînement par semaine : deux séances de musculation de 2h30 le mardi et le vendredi soir et 3 séances d'aviron de 3 heures, en toutes saisons sur le lac le mercredi et le samedi après-midi, et encore le dimanche matin. Des muscles, du courage, de l'esprit d'équipe, Méline en regorge et les résultats sont là.

Pontoise depuis ses plus jeunes années Méline aborde la compétition sans se fixer des objectifs ou des ambitions inaccessibles. Elle rame pour le plaisir et poursuit son chemin sans états d'âme.

Un grand bravo à elle, à ses entraîneurs, et à ses parents : Pont de beauvoisin est fière de la mettre à l'honneur dans le Tambour de ville.

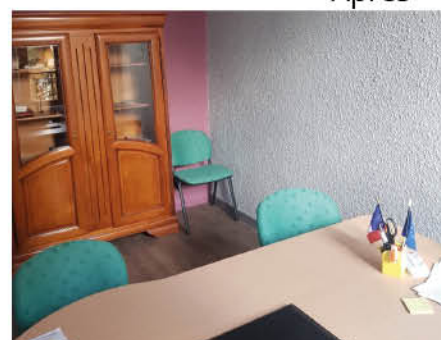
Travaux

Avant



BUREAUX ET SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Après



L'ensemble des bureaux, salle de réunion et secrétariat de mairie n'avaient pas connu de réfection depuis près de 30 ans.

Les aides significatives proposées par la REGION Auvergne Rhône-Alpes (50 % du montant total des travaux) nous ont décidé à entreprendre cette importante réhabilitation qui s'est achevée en juin 2021. Le solde restant à la charge de notre budget s'élève à 17 976 € HT.

NUMÉROTATION DES VOIES - RUE ADRIEN PERRET

Bien que cette mission relève des compétences de la Communauté de Communes nous avons procédé à la numérotation de tous les commerces de la zone de la Baronnie. Nous en avons profité pour nommer également quelques voies, encore à ce jour sans nom : le budget global est de 3 693 € HT.



ABRI BUS

La REGION Auvergne Rhône-Alpes poursuit l'accompagnement des communes en proposant (à ses frais) d'installer des abribus pour les utilisateurs des moyens de transport publics.

Notre commune doit simplement prendre en charge la réalisation de la dalle maçonnée qui reçoit ces abribus. Celui de l'école et du parking du cimetière réalisés en 2021 ont coûté 3 756 € HT.





Travaux

CLUB HOUSE



Opération attendue depuis de nombreuses années par nos joueuses et joueurs de tennis la construction d'un véritable club house proposant salle de réunion et sanitaires a enfin vu le jour cette année. Inauguré en septembre cet équipement financé à 60% par la commune de Pont Isère, a bénéficié là encore d'une subvention de la Région (20 000 €) et de la Fédération Française de Tennis ; la charge résultante pour notre commune est au final de 61 562 € HT.



PONT FRANÇOIS 1^{ER}

Symbole historique du lien entre nos deux communes les ouvrages métalliques du Pont François 1^{er} ont bénéficié d'une reprise complète des peintures protectrices, là aussi partagé avec nos amis isérois. Notre commune a donc déboursé sa part (40%) s'élevant à 2 232 €.

A cette occasion, il a été décidé de remplacer les 4 candélabres triples pour un reste à charge pour notre budget de 2 087 €.

BOITES AUX LETTRES - BOITES À LIVRES



Tous les travaux qui améliorent un peu notre quotidien ne constituent pas toujours une charge pour nos finances : l'intervention du maire auprès de La Poste a permis l'installation de cette boîte à lettres et nos services techniques ont réalisé la boîte à livres....



PLACE CAROUGE

Objet d'une réunion publique, les travaux de refonte totale de cette place emblématique de notre commune dépouillée de ses platanes ont commencé à l'été 2021 et s'achèveront en 2022.

Cette opération très conséquente pour le budget se propose (avec une réduction faible des places de stationnement) de rendre cet espace à des moyens de mobilité plus douce (piétons, deux roues) et de réduire la vitesse à cette entrée de ville.



La réfection complète des réseaux, et la végétalisation de cet espace feront de cette place une vitrine de la rénovation urbaine de Pont.



L'embellissement privé de l'ancien garage

Toutes les subventions attendues ne sont pas encore connues : pour autant tout est fait pour que cet investissement ne charge pas le budget d'investissement (moins de 500 000 € HT.)





L'année 2021, malgré un contexte difficile pour les entreprises qui conduisaient les travaux dont elles avaient remporté les appels d'offre s'est traduite par le démarrage de deux gros chantiers et la poursuite d'investissements moins spectaculaires, qui néanmoins témoignent de la volonté de l'équipe municipale de réhabiliter sans cesse notre patrimoine :

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Ce chantier échelonné sur 4 tranches permettra le remplacement de la plupart des candélabres qui éclairent nos routes et rues. L'objectif est simple : répondre aux normes et aux règles de sécurité et surtout diminuer la consommation électrique qui représente une part significative de notre budget.

L'investissement global de 233 250 € devrait bénéficier de subventions à hauteur de 60 000 € et surtout générer une économie annuelle de plus de 12 000 €. L'amortissement au coût actuel de l'électricité se fera sur dix ans.



ACCESSIBILITÉ PMR

DE LA SALLE CAPITULAIRE ET DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Tous les bâtiments ouverts au public doivent respecter des normes dites PMR (personne à mobilité réduite).

Les deux salles concernées ouvertes au public (il faut rappeler que les débats du Conseil Municipal sont publics) respecteront ces normes à l'issue des travaux.

L'accessibilité pour tous



En fait, la salle des mariages deviendra après extension et modernisation la salle du Conseil Municipal, pouvant dès lors accueillir toute personne en fauteuil roulant.

Le budget global de ces travaux, assez conséquent en raison des travaux de désamiantage et de renforcement de structure, s'élève à 244 745 € et bénéficie d'une remarquable dotation en subventions de la part de l'Etat (100 000 €), de la Région (55 911 €), et du Département (49 189 €).

Pour clore ce tour d'horizon, il faut aussi mentionner l'extension du système de vidéoprotection, la rénovation des menuiseries de la Gendarmerie, et l'enterrement de containers à ordures sur 3 nouveaux sites.



RÉUNION PUBLIQUE DU 7 OCTOBRE 2021

Après une rapide présentation de l'ensemble des élus avec leur fonction, la soirée commença par nos jeunes à l'école avec l'élection d'un nouveau CMJ (Conseil Municipal Jeunes) puis il fut question de tout ce qui a pu être fait depuis Mars 2020 :



- Préparation de la venue d'une délégation allemande dans le cadre du JUMELAGE
- La mise en place de PANNEAU POCKET
- L'acquisition d'un FOURGON financé par les encarts publicitaires
- Les nouvelles dispositions pour la cérémonie du 11 NOVEMBRE et du 8 MAI
- Les opérations concernant le COVID à l'initiative de la Région
- L'annulation de plusieurs manifestations à cause du COVID mais aussi la création et la reprise de plusieurs animations : Festival ARCHI NATURE, Soirées culturelles et festives de Détour(s) de cirque, feu d'artifice du 14 Juillet, spectacle DES PIEDS ET DES MAINS, Octobre ROSE

Et à venir :

- Repas des Aînés en Novembre
- Installation d'une patinoire éphémère sur la Bouverie en Décembre
- Exposition des artistes locaux
- Fête « PONTS et LUMIERES » les 11 et 12 Décembre
- Le contrat PETITE VILLE de DEMAIN étant signé : le chef de projet recruté pourra se mettre au travail

De nombreux travaux sur la Commune ont eu lieu :

- Réfection de différents bureaux de la Mairie et de l'accueil
- Dans la Baronnie, mise en place des noms de rue avec la numérotation des bâtiments et création de l'impasse St Félix
- Rénovation thermique porte d'entrée et fenêtres appartements de la Gendarmerie
- Extension du système de vidéo (+ 7 caméras)
- 2 nouveaux abri bus (Ecole et parking cimetière)

- Construction CLUB HOUSE TENNIS (subventionnée par la Région et la FF Tennis et avec une participation de Pont 38)
- Reprise des peintures du pont François 1er (avec une participation de Pont 38)

Où vont commencer :

- Modernisation de l'éclairage public
- Accessibilité pour la salle du Conseil Municipal et salle capitulaire
- Réfection des salles René Cassin et des mariages de la Mairie
- Aménagement de la Place Carouge
- Réhabilitation de l'ancienne poste en Maison des Associations

Il a aussi été indiqué que de nombreuses compétences étaient gérées par la CCVG (Communauté de Communes Val Guiers) telles que la Zone Industrielle de la Baronnie, le secteur Petite Enfance et périscolaire, la section Enfance Jeunesse et les transports scolaires.

Avec elle, les 5 élus communautaires de Pont Savoie travaillent sur le bâtiment des Ados (Rue des Tissandiers), sur l'implantation d'une crèche et sur une réflexion de piste cyclable.

Suite à une demande de jeunes, la Commune réfléchit sur un terrain de Skatepark.

Les élus travaillent également sur le PLU qui est en cours de révision.

Information pour tous : installation Place du 8 Mai d'une boîte postale et d'une boîte à livres.

Puis un débat de questions réponses a été engagé :

- | | |
|---|--|
| ● Où en est la révision du PLU ? | ● Questions sur la patinoire sur la Bouverie ? |
| ● Quand commencent les travaux Place Carouge ? | ● Pour le skatepark : il existe des sponsors qui pourraient aider au financement |
| Question concernant les emplacements vélos ? | ● Dans les nouveaux lotissements : problème des poubelles et de leurs odeurs ? |
| La circulation complètement coupée ? | ● Recyclage des masques ? |
| ● Avoir une piste piétonne Rue Jean Moulin ? | ● Ramassage des déchets ? |
| ● A quand la fibre à Pont ? | ● WC publics place du 8 Mai ? |
| ● Problème de bruit au City Park des Salamandres ? | ● Sens interdit route du Croibier ? |
| ● Et que faire pour les commerces fermés en centre Bourg ? | ● Dos d'âne au cimetière non rabaissé ? |
| ● La circulation trop rapide Porte de la Ville, vers l'ancienne poste, rue des Etreys ? | ● Garage BARD : pour l'environnement ? |
| ● Problème de poubelles aux Clos du Château ? et éclairage public ? | ● Chemin du lavoir = dangereux dans l'état actuel ? |
| ● Que faire pour la pénurie de médecins ? | ● Entretien des haies vers la gendarmerie ? |



Plan local d'urbanisme

Une révision qui se prolonge.....

Commencée il y a maintenant plus de 4 ans (délibération prise en 2016 et 1^{ère} réunion de travail en septembre 2017), cette révision rendue nécessaire par la mise en conformité des règles d'urbanisme avec les modifications réglementaires est un enjeu majeur de la politique municipale. De ce fait il a été impacté par le changement d'équipe municipale.

Il faut aussi rappeler que l'obligation de plus en plus contraignante de respecter les caractéristiques du SCOT (Schéma d'Urbanisme de l'Avant-Pays-Savoyard) et des nouvelles règles dans ce domaine (plafond de densité, non artificialisation des sols, trame verte, rénovation des centres bourgs.....) rendent l'exercice de rédaction du PLU de plus en plus compliqué, couteux et porteur de mécontentement..... Alors même que les décisions de vos élus sont très fortement encadrés.

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification à l'échelle intercommunale (les 3 communautés de Communes de l'Avant-Pays Savoyard) qui traduit les orientations de développement retenues pour le territoire. Il sert de cadre de référence pour plusieurs politiques : organisation de l'espace et plans d'urbanisme, politique de l'habitat, de mobilité, d'aménagement de zones d'activités économiques, d'environnement...

Le SCOT est établi pour 20 ans (2015-2035) mais 6 ans au plus après son approbation, une analyse des résultats de l'application du schéma a été effectuée et il a été voté de ne pas réviser. La date de référence pour l'entrée en vigueur du SCOT est le 3 septembre 2014. Le SCOT a défini Le Pont de Beauvoisin comme «pôle d'équilibre Bourg Centre» et fixe des objectifs en terme de population (+460 habitants en 2025) et en terme de foncier (20 logements à l'hectare).



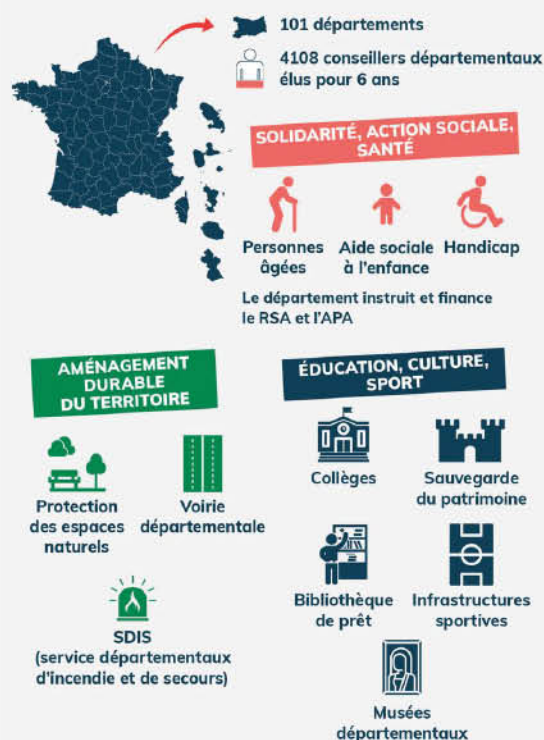
Élections régionales et départementales



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du département ?



Quel est le rôle de la région ?



Les 20 et 27 juin derniers ont eu lieu les élections départementales et régionales. C'est l'occasion pour nous de vous rappeler les compétences de chacune de ces deux institutions.

Le conseiller régional de notre territoire est M. Cédric VIAL
Le binôme qui nous représente au Conseil Départemental est formé par M. Gilbert GUIGUE et Mme Corine WOLF.



Pompiers

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, UN ENGAGEMENT CITOYEN

Chaque année, les sapeurs-pompiers de **Pont de Beauvoisin Savoie** réalisent près de **700** interventions pour porter secours aux personnes, aux biens ou à l'environnement.

Pour assurer ces missions, le centre de secours, sous les ordres du **Capitaine Julien MONTET**, compte aujourd'hui **50** sapeurs-pompiers volontaires qui se forment et se relaient pour être prêts à intervenir 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Salariés du Public ou du Privé, commerçants, artisans, étudiants... ce sont des hommes ou des femmes «presque ordinaires» qui, en parallèle de leur profession, tout en tenant compte de leur vie familiale, ont choisi de s'investir dans un engagement au service de la communauté et

d'être disponibles pour porter secours à leurs concitoyens.



Pour assurer leurs missions, les sapeurs-pompiers suivent dès leur recrutement une formation initiale totalisant 4 semaines puis des formations continues ou de perfectionnement tout au long de leur carrière afin d'assurer tous les types de missions incombant aux services d'incendie et de secours.

Vous êtes dynamique, sportif, vous aimez l'action... venez rejoindre la grande famille des pompiers de France, qui compte aujourd'hui plus de 200 000 sapeurs-pompiers volontaires.

Pour cela, il faut être âgé d'au moins 17 ans, remplir les conditions d'aptitude sportive et médicale, jouir de ses droits civiques.

De nombreuses dispositions officielles existent aujourd'hui pour faciliter la compatibilité entre activité professionnelle et volontariat sapeur-pompier.

Renseignez-vous auprès du Centre de secours de Pont de Beauvoisin Savoie, rue des Tissandiers.

Engagez-vous !





Pont et son histoire

Chers Pontoises et Pontois,

Reprenons le fil de notre page d'histoire de Amédée XVIII, 1^{er} Duc de Savoie (1383-1451) jusqu'à la Révolution de 1789.

Pendant son Règne, il n'y eut point de combats en Savoie (pourtant en pleine guerre de 100 ans), mais son armée de 20 000 hommes est mise au service d'autres puissances (France-Suisse-Italie-Allemagne), alliée à une forte activité diplomatique qui sera récompensée par l'Empereur Sigismond (St Empire Germanique) en érigeant le Conté de Savoie en Duché en 1416. En 1430 l'Etat de savoie s'étend de la Bresse au canton de Vaud, le Piémont, toute l'actuelle frontière italienne jusqu'au conté de Nice. Le souverain savoyard par ses alliances est incontournable en Europe ; Le château de Chambéry rayonne avec une cour de 300 dignitaires.

Amédée XVIII abdique le 06/01/1440 en faveur de son fils, le Duc Louis 1^{er} de Savoie.

En l'espace de 4 siècles la Savoie connaîtra 14 souverains dont 5 régences matrimoniales.

Le Pont de Beauvoisin, point de passage et de contrôle sur la route Lyon-Chambéry- Turin profitera de sa position sur la frontière.

En fonction des guerres, des alliances, le passage et le stationnement des armées pouvait créer de la richesse, mais surtout de la désolation et de la misère, car ces armées étaient constituées en partie de mercenaires étrangers. Il y eut de nombreux faits marquants que nous ne pouvons tous relater, mais on notera en 1536, l'invasion par la France, les Bernois et les Valaisans, qui aboutira au démembrement partiel de la Savoie, une occupation de 23 ans qui débouchera au traité de Cateau Cambrésis (fin de la guerre d'Italie) et à la création du Parlement de Chambéry par François 1^{er} et la restauration des territoires perdus.

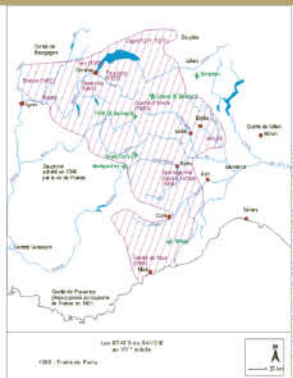
Il s'ensuit une période faste où Emmanuel Philibert épouse Marguerite de France, fille de François 1^{er}, la Savoie se dote d'un port de guerre à Villefranche sur Mer avec 10 galères, qui participeront à la bataille de Lépante avec d'autres flottes permettant de vaincre l'Empire Ottoman.

En 1562 il transfère la capitale du Duché de Chambéry à Turin reléguant la Savoie à une place secondaire par rapport au Piémont.

Sous Emmanuel 1^{er} (1580-1630), il veut reconquérir les terres perdues, mais c'est un fiasco, Henri IV déclare la guerre à la Savoie en 1600, Lesdiguières assiège Chambéry, Sully et Henri IV force le Duc à signer le traité de Lyon 1602 où la France annexe la Bresse, le Bugey, le Gex et tout le cours du Rhône, la Savoie devient une simple dépendance de Piémont.

Après 1602, nombreux conflits et renversements d'alliances, en 1630 Louis XIII rentre à Chambéry, l'épidémie de peste fait des ravages, le pays est ruiné.

A partir du 16^{ème} siècle, la Savoie comme une grande partie de l'Europe, est



touchée par les grands mouvements religieux, la réforme protestante, et la contre réforme catholique, avec son lot de brutalités guerrières, d'exactions dues à la radicalisation, de déplacement de population, et d'appauvrissement.

Sous le règne de Victor Amédée II (1675-1730), il y a une formidable extension territoriale dont le Royaume de Sicile et en 1713, il prend le titre de Roi – en 1720 il échange la Sicile contre la Sardaigne, il sera donc désormais Roi de Sardaigne et récupère le Duché de Genève.

Puis ce sera le Règne du Roi Charles Emmanuel III (1730-1772), l'invasion par l'Espagne de 1742 à 1749, et le

Traité de Turin en 1760 qui définit à nouveau la frontière entre la Savoie et la France de Louis XV ; gouvernement rigoureux, modernisation du Royaume, il crée une armée de 30 000 hommes, prépare la suppression des droits seigneuriaux (qui préfigurent la nuit du 4 Août 1789 où la France révolutionnaire fera de même).

Les alliances entre la maison de Savoie et les puissances européennes dont la France étaient le fruit de mariages entre les familles, par exemple la Princesse Louise de Savoie (1476-1531) épousera Charles d'Orléans et sera Mère de François 1^{er}.

Philippe II (1480-1504) épousera Marguerite d'Autriche, fille de l'Empereur du Saint-Empire.

En 1696, Marie Adélaïde de Savoie (11 ans) est mariée au jeune Duc de Bourgogne (13 ans), petit-fils de Louis XIV, l'échange s'est fait à la frontière à Pont de Beauvoisin, le Roi de France avait envoyé une escorte de 600 personnes, le carrosse était placé sur le pont François 1^{er} ; la jeune Princesse avait passé la nuit, et avait été préparée à Pont de Beauvoisin, dans une des maisons entre l'Eglise des Carmes et le pont (ce pourrait-être la maison devenue depuis l'Hotel de ville) ; il se dit que 20 000 personnes assistaient à la présentation, et de cette union naîtra le futur Louis XV.

En 1771 Josephine de Savoie épouse le Comte de Provence, l'échange n'eut pas lieu sur le pont mais côté Dauphiné, les Hostelleries de Pont logeront les invités.

Pour tous ces événements, les rues, les maisons étaient parées de tentures et richement décorées pour magnifier ces moments de fête.

Pendant toute cette période, les Pontois travaillaient à des activités liées directement ou indirectement au poste frontière, à son péage, et contrôle de douane, transport, chevaux, mules, fourrage, guides, porteurs, fournitures en tous genres, commerce, artisanat, aubergistes et cabaretiers, hostelleries, une partie d'entre-eux en sus pratiquaient la contrebande, à gué ou par des sous-terrains creusés entre les 2 rives et même avec des cordes tendues entre deux maisons de part et d'autre de la rivière. Il y avait aussi les notables, les notaires, les gendarmes et carabiniers, les représentants de l'état, chacun essayant de tirer le meilleur parti de la situation du moment.

Dans le prochain épisode, nous poursuivrons de la révolution de 1789 jusqu'à 1860 où la Savoie deviendra définitivement française.



Pont et son histoire



L'ÉGLISE DES CARMES

Suite au traité de Paris en 1355, la rivière du Guiers devient la frontière entre le Royaume du Dauphiné (France) et le Comté de Savoie. L'histoire de cette église est intimement liée à cet épisode. Après la Révolution, en 1803, elle deviendra une paroisse distincte de la rive iséroise.

L'église accueille des offices religieux, merci de respecter ce lieu de culte.

Coup d'œil sur ...

EXTERIEUR

✦ La source St Félix (à l'arrière de l'église, en bas de l'escalier) : on prête à ses eaux des pouvoirs propres à guérir les maladies des yeux. Un lieu de pèlerinage très couru jusqu'à la Révolution.

✦ Le passage des Carmes : passerelle (au-dessus de la source) qui permettait aux religieux de passer du couvent (aujourd'hui détruit) à leurs terres.

INTERIEUR

✦ Les fresques au plafond du Chœur, classées aux Monuments Historiques en 1987 : « la Descente de la Croix », « la Cène », « le Christ de Gethsémani », « la Nativité », ainsi que celles des voûtes du Chœur et de la Nef.

✦ Le pavement au sol et les 44 pierres tombales, de nobles et notables des environs. L'une d'elles vers le Chœur représente des pistolets croisés. Un contrebandier ?

✦ Les orgues numérisées permettant de transmettre dans l'église un concert interprété dans une autre.

Dès 1355, les habitants de Pont-De-Beauvoisin (Savoie) n'ont donc plus d'église paroissiale. Ils sont alors obligés d'aller « à l'étranger » (en France) pour les offices ou les actes de la vie civile et par la même occasion doivent régler des taxes lors de leur traversée du pont.

Le Comte Amédée de Savoie se voit alors supplié en 1410, par ses habitants, de construire une nouvelle église pour remédier à « cette douloureuse situation ».

C'est ainsi qu'en 1419 les Carmes, **ordre mendiant** provenant de Provence s'installent et construisent, grâce au leg de Louis d'Achaie, une **église conventuelle**.

Mise à mal en 1454, en raison d'un nouveau conflit entre Dauphinois et Savoyards, l'église nécessitera des travaux de réfection financés par les nobles locaux, Jacques de Clermont et son épouse Jeanne de Poitiers (qui possédait un hôtel particulier à côté de l'actuelle mairie de Savoie). L'histoire la malmènera encore à la Révolution et les derniers Carmes s'enfuiront en 1793.

L'église sera alors transformée en magasin à fourrages et les offices seront célébrés secrètement dans les maisons voisines. C'est seulement en 1803 que l'église deviendra église paroissiale, placée sous le vocable de Notre Dame de l'Assomption.

Il aura fallu 448 ans pour que les savoyards obtiennent satisfaction !

Casse-tête !

Quel élément décoratif permet de remercier une famille pour un don généreux ?

A) les cloches

B) le blason de la famille

C) les orgues

Réponse : B



Animations et Culture

Alors que l'année 2020 s'était soldée par des annulations quasi permanentes de manifestations, nous avons pu recommencer à faire vibrer notre commune pour finir par un mémorable lâcher de lanternes sur le Pont le soir de « PONTS ET LUMIERES »



Raphaël Prière

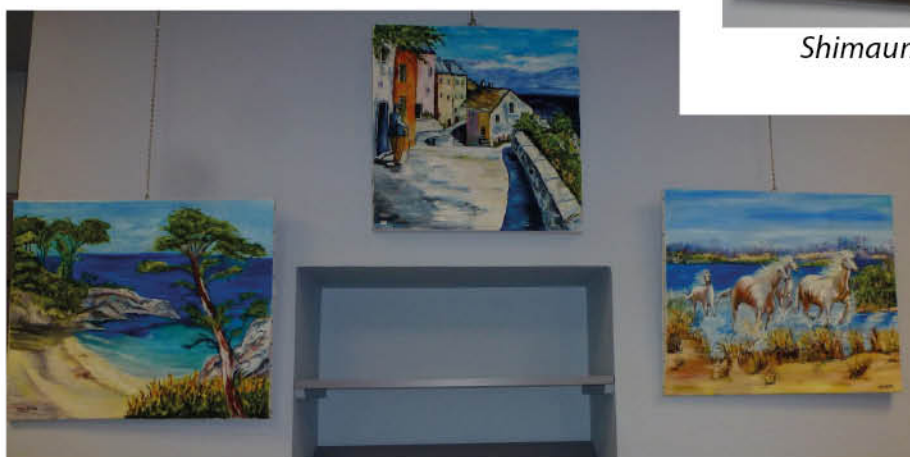
En attente de l'exposition des artistes locaux, notre secrétariat a accueilli les oeuvres d'artistes pontois.



Shimauma



Bruno Rozet



Catherine Vuillerme

L'aire de pique-nique des Salamandres a accueilli dans le cadre du festival ARCHI-NATURE une œuvre réalisée par des élèves designers et menuisiers du lycée professionnel de CAEN, vainqueur du concours.

Ce festival qui proposait une rencontre entre des paysages naturels remarquables (le long du Guiers) et la créativité d'artistes, architectes ou designers, a été le témoin d'une inauguration et de nombreuses visites (jeu concours).



Le Vendredi 30 Juillet à la SDF « la Sabaudia » a eu lieu un spectacle «Des Piedds et Des Mains (folklore imaginaire) par l'ensemble «2E 2M» et «La Soustraction des Fleurs» dans le cadre d'un Festival de musique et d'arts vivants en Pays du lac d'Aiguebelette : « Les Nuits d'été ».

A compter du 1^{er} octobre, participation de Pont de Beauvoisin Savoie concernant « OCTOBRE ROSE » avec une décoration rapide pour montrer que la commune est partie prenante de cette initiative et sera plus présente l'année prochain.



Dans le cadre du dispositif «Place aux Jeunes» du Conseil Départemental de la Savoie et de la Cie «Les Petits Détournements» nous a proposé à la Salle Des Fêtes la Sabaudia 3 soirées culturelles et festives de Détour(s) de Cirque.



Malgré toutes les incertitudes que le contexte sanitaire a fait encore peser en cette fin d'année, les deux équipes municipales de Pont Isère et Savoie ont travaillé d'arrache-pied avec l'Union Commerciale (UCAP) pour renouer avec la Fête des Lumières.

Jeux de Lumières étranges sur les places de la République et du 8 mai, promenades en calèche, châteaux gonflables, spectacle musical itinérant, points chauds, lâcher symbolique de lanternes au profit du Téléthon sur le Pont François 1^{er} et bien sûr concours des plus belles vitrines.... Tout était réuni ce 11 décembre pour inscrire un symbole fort dans la vie des pontois.



Elle a fait beaucoup parler, elle a fait beaucoup travailler, elle a fait beaucoup glisser, tourner, chuter notre patinoire...



Pour préserver le mieux vivre ensemble, un rappel de quelques règles s'impose :

POUR TOUS : ALCOOL-DROGUE-TELEPHONE -ECOUTEURS- INTERDITS
RESPECT DU CODE DE LA ROUTE

VELOS : Rouler sur la chaussée ou voie cyclable – **INTERDIT SUR LES TROTTOIRS**

PIETONS : Si le piéton est considéré comme prioritaire, cela ne lui donne pas tous les droits.

Marcher sur les trottoirs, utiliser les passages piétons, traverser la chaussée avec VIGILANCE en s'assurant de sa sécurité.

TROTTINETTES-SKATES-ROLLERS : Non électriques - Règles identiques aux piétons.

TROTTINETTES ELCTRIQUES-HOVERBOARD-GYROPODES-(EPDM):

La réglementation du 23/10/2019 est globalement identique aux vélos avec des spécificités :



- Interdit aux moins de 12 ans
- Port du CASQUE ET ASSURANCE OBLIGATOIRES
- INTERDIT A 2
- Téléphone et écouteurs interdits
- En zone urbaine : Interdit sur les trottoirs, utiliser les pistes cyclables ou la chaussée dont la vitesse autorisée est inférieure à 50 Km/h
- Hors agglomération : Interdit sur la route
- Vitesse bridée à 25 Km/h

Il est IMPERATIF de Respecter les règles et de bannir les COMPORTEMENTS A RISQUES

ATTENTION: Depuis juillet 2020 la nouvelle réglementation oblige:

- feux de position avant et arrière
- dispositifs réfléchissants (catadioptrés)
- système de freinage et avertisseur sonore

N'OUBLIEZ PAS que pour une SECONDE D'INATTENTION en traversant la route, votre vie peut plonger dans le CHAOS (handicap à vie ou pire). Notamment le téléphone portable qui paraît si indispensable aux jeunes générations, vous rend VULNERABLE en vous privant de vos sens (la vue et l'ouïe) dans un environnement où vous en avez particulièrement besoin. De plus, il capte votre attention et vous empêche de pressentir un danger.

TRAVERSER LA CHAUSSEE EN VILLE EN REGARDANT SON PORTABLE AVEC LES ECOUTEURS VOUS EXPOSE A UN TROP GRAND RISQUE.

PRENEZ -EN CONSCIENCE POUR MODIFIER VOS COMPORTEMENTS.



Ceci n'est pas l'ordre d'un vieux grincheux, mais le sage conseil d'un ancien qui souhaite que les jeunes deviennent plus tard, eux aussi de vieux sages !!

On en profitera pour rappeler que la vitesse en centre Bourg est limitée à 30 Km/h et qu'elle est insuffisamment respectée. D'autre part le bruit de certaines motos, voitures, scooters... n'est pas réglementaire et nuit à la tranquillité des riverains. Faire du bruit pour gêner les autres est l'inverse d'un geste citoyen : Modifiez vos comportements pour améliorer la vie en commun.